

# PHILOSOPHIE DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE QUÉBÉCOISE

selon le GOÉLAND (association des écoles alternatives au Québec)

---

1. L'école alternative québécoise est avant tout soucieuse d'incarner un ensemble de valeurs et d'idéaux. À des fins d'utilité et de fonctionnement, chacune doit opter pour un "modèle" pédagogique. Cependant, en raison même de sa philosophie de l'éducation, l'école alternative ne saurait se restreindre à ces formes: un modèle est un moyen, un outil. L'école alternative, bien que constante dans ses fondements, est au besoin évolutive dans la manière. Désireuse de favoriser le développement des personnes tout autant que l'acquisition de savoirs (par le programme d'études), l'école alternative doit tenir compte de toute la réalité éducative, en faisant appel à la coopération de tous ses partenaires naturels: l'élève (l'apprenant), le parent, l'éducateur, le gestionnaire, le chercheur et l'ensemble de la société. L'école alternative est un lieu de création, d'initiative, de participation, de consensus... Elle est, au sens fort du terme, une *école-recherche*.

2. L'école alternative prend pour centre de référence de toute réflexion et de toute action, autant que faire se peut, l'intérêt, le potentiel et la situation particulière de chaque apprenant, en vue de son actualisation présente et future, entendue comme l'émulation du meilleur de sa personne. "L'enfant, c'est le programme", disait le **Rapport Parent**. Le modèle *pédocentrique* tire son origine de l'éducation nouvelle et de l'école active, développées en Europe depuis la fin du siècle dernier, auxquelles se sont alors référés les commissaires mandatés. Ce courant s'opposait au **scolastisme** (le système normatif de l'école, plus attaché à la lettre qu'à l'esprit, aux normes de l'institution qu'à leur rationalité). Ce même phénomène, aujourd'hui enchâssé dans un cadre hautement bureaucratique, se décrit mieux par le terme *gestiocentrisme*. De fait, l'école est conçue en fonction d'intérêts étrangers à la réalité de l'apprenant, qui correspondent aux méthodes de production industrielle et au mode de gestion dominant, au moyen de programmes uniformes et uniformisants, d'évaluations comptables sélectives et peu significatives de l'apprentissage, de cheminements et de temps horaires prédéterminés sur la base d'un portrait-robot de l'élève et de l'apprentissage.

3. L'école alternative vise à assurer le *développement* intégral de chaque apprenant, et désire faire des savoirs (la connaissance), du savoir-faire (la capacité de s'approprier la connaissance) et du savoir-être (1) (qui est le but du développement personnel et collectif) une réalité intégrée à la fois sur les plans physique (touchant la santé et les conditions matérielles), mental (relatif à l'intelligence) et spirituel (du domaine de l'esprit: affectivité, valeurs et attitudes). Cet objectif est l'article un du **Rapport Parent** (2). l'idée centrale qui fonde et structure les principaux documents de référence du ministère de l'Éducation (3) et les *Avis* du Conseil supérieur de l'éducation (4). Avant tout, en cohérence avec le discours officiel sur l'éducation, l'école alternative considère trop limitatives les marges de manoeuvre du régime pédagogique, non légitimes ses règlements et modalités appliqués à l'assiette horaire, aux programmes et aux évaluations. La conception de l'éducation que ces couloirs imposent néglige la personne, la formation du sujet, lui préférant la manifestation de l'objet, la réponse à connaître, considérée comme le reflet de la connaissance et le terme ultime de l'éducation.

4. L'école alternative se situe dans une perspective d'*autoformation assistée* (5) (Caouette, 1992), faisant de l'apprenant *le premier artisan de son apprentissage*, un *s'éduquant* (CSE, 1971) (6). L'école alternative compte ainsi répondre au besoin d'éducation continue à l'ère moderne, caractérisée par une accumulation exponentielle de nouveaux savoirs qui la rendent changeante et qui dès lors, exigent surtout une capacité d'*apprendre à apprendre*, tant au niveau de l'intégration des langages de base, de la méthode que de la motivation.

5. L'école alternative porte une attention particulière à l'environnement scolaire, qu'elle transforme en **un milieu de vie**, et elle utilise les circonstances de la classe et de la vie comme autant d'occasions d'apprentissage. L'école alternative ne se limite pas aux programmes, aux savoirs livresques et conceptuels. Elle encourage l'apprenant à ancrer sa connaissance dans le tâtonnement et l'expérimentation, le respect de ses intérêts et de ses besoins. Considérant la motivation de l'apprenant comme le moteur de l'apprentissage, l'école alternative ne cherche pas à le sculpter comme *une cire à modeler*, ni à le remplir **comme une oie à gaver (de matière à examen)**. Selon la formule de Montaigne, l'école alternative préfère **la tête bien faite à la tête bien pleine**.

6. L'école alternative doit se doter d'un encadrement et déployer des méthodes concrètes afin d'intégrer les valeurs d'authenticité, de cohérence, de coopération et de convivialité. L'école alternative doit aussi développer des moyens pour favoriser l'acquisition de connaissances

significatives, la curiosité intellectuelle, l'esprit critique, l'inclination et l'aptitude à la recherche, le sens de l'effort, de la créativité, de l'entreprise. Ces objectifs sont le coeur de son option et devraient être évalués dans cette optique. Ces valeurs s'opposent aux notions d'*excellence* et de *réussite* scolaire, dont l'objectif ultime et le critère de sélection sont "la bonne réponse" à l'examen. L'école alternative considère que ce résultat ne répond pas aux visées officielles et fondatrices de notre système d'éducation.

7. L'école alternative a pour idéal de démocratie une société ayant pour finalité le développement de la personne et non pas la consommation, la gloire ou le pouvoir, la *réussite* sociale, l'*excellence*... et son corollaire obligé, l'exclusion des autres! L'école alternative respecte les différences individuelles et collectives, perçues comme des supports au développement des êtres et non pas comme une réalité à cristalliser qui provoque l'enfermement et la "mise en dormance" de notre commune humanité.

8. L'école alternative doit évoluer dans un cadre de *gestion* participative qui permet aux apprenants, parents, éducateurs et gestionnaires d'être de véritables partenaires, en devenant cocréateurs des orientations, codécideurs des moyens et, conséquemment, coresponsables des actions entreprises.

9. L'école alternative se donne pour horizon *un* nouveau **projet de société**, d'esprit humaniste et planétaire, réfractaire aux dogmatismes et aux assujettissements à des intérêts essentiellement administratifs, économiques, politiques, scientifiques, culturels, ou aux impératifs institutionnels, tant profanes que religieux, parce qu'elle considère ces réalités comme des moyens, non comme des finalités. L'école alternative ne cherche pas à mouler l'apprenant pour qu'il réponde aux besoins de la société actuelle: elle considère que la société reste à parfaire et compte y contribuer. L'école alternative désire **faire progresser vers l'idéal démocratique**, en faisant appel aux droits et aux devoirs rattachés aux enjeux individuels et collectifs, en privilégiant la participation plutôt que la délégation, en ne considérant pas l'activité de gouverner comme l'affaire d'une élite ou d'experts, mais celle de la conscience informée et engagée de chacun.

10. Consciente de l'envergure de ses idéaux et du fait qu'elle touche jusqu'aux fibres les plus intimes de l'être, des traditions, des cultures et des pouvoirs, l'école alternative ne peut espérer réaliser ses objectifs en l'espace d'une génération ni même de quelques-unes. Ainsi, selon le GOÉLAND, on ne peut définir une école alternative par l'entière concrétisation de cette philosophie, mais uniquement par l'adhésion totale aux principes qui la définissent et l'orientent, par la mise en *oeuvre* de moyens cohérents l'engageant sur la voie de cet idéal, moyens qui tiennent compte des réalités conjoncturelles ponctuellement incontournables. Dans cette perspective, le droit à l'erreur, le sens du détachement et celui de la solidarité engagée dans l'action, l'esprit critique doublé de celui de tolérance, la capacité d'introspection et la capacité d'échange, une bonne dose d'humour et beaucoup de persévérance, soutenus par une compréhension véritable et ouverte à la bonification des idéaux poursuivis, sont des qualités fondamentales auxquelles les acteurs de l'école alternative doivent tendre. Le mouvement alternatif, tout comme l'activité éducative, est une expérience de tête, de coeur, d'action, d'apprentissage, de sensibilité, de partage et de partenariat.

---

1 Faure, E. (dir.) (1972). *Apprendre à être*. Paris: UNESCO. 2 MEQ, (1966), 3 volumes. 3 *L'École coopérative, polyvalence et progrès continu* (1966), *L'école-milieu de vie...* (1975), *L'École québécoise* (1979), *L'esquive* (1980), *L'École: une école communautaire responsable* (1982), *Apprendre pour de vrai* (1985), etc. 4 *L'activité éducative* (1970), *Par-delà les écoles alternatives...* (1985), *Le Rapport Parent, vingt-cinq ans après* (1987), *Une pédagogie pour demain à l'école primaire* (1991). 5 Caouette, Charles (1992). *Si on parlait d'éducation... pour un nouveau projet de société*. Montréal: VLB.